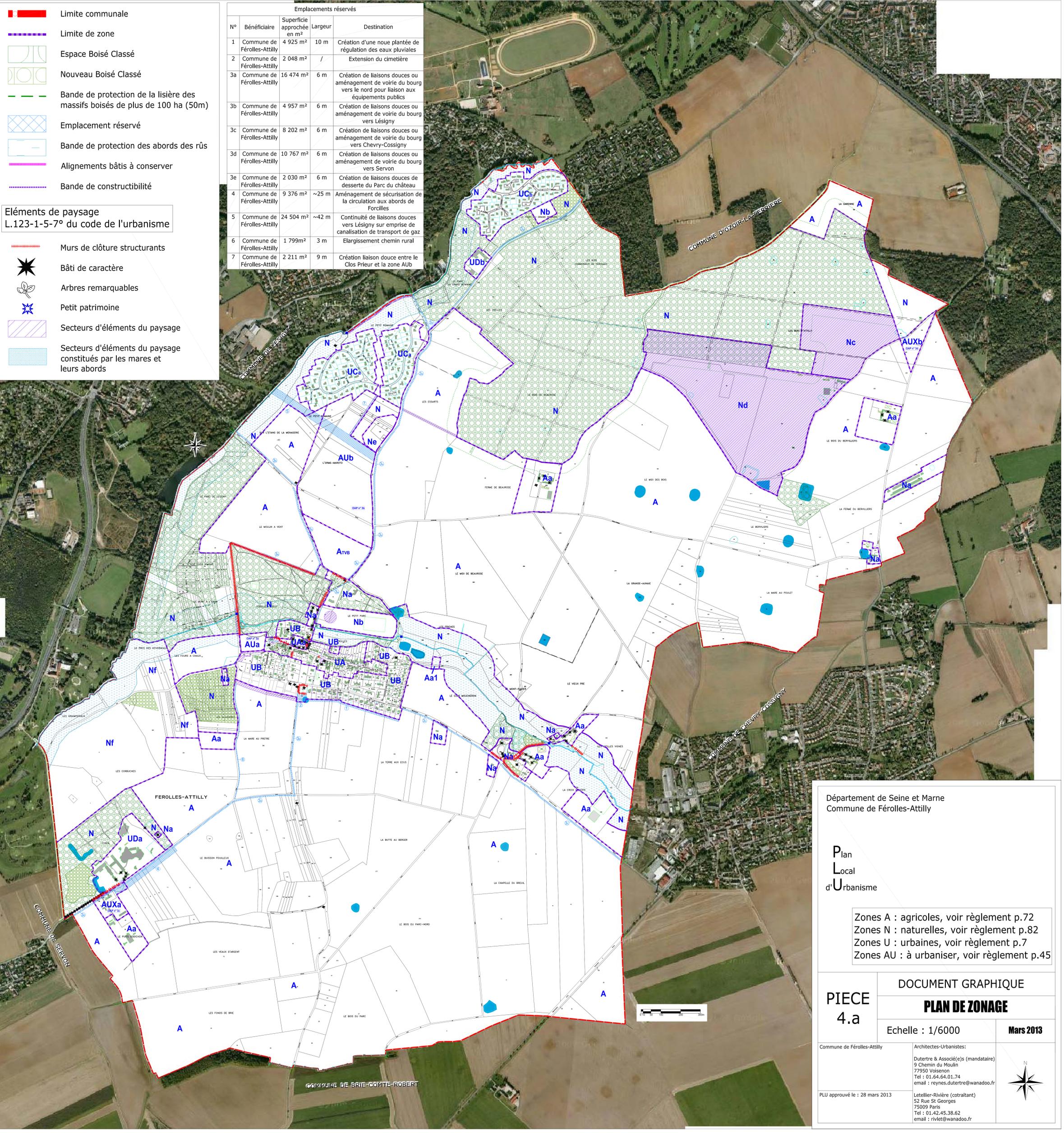


-  Limite communale
-  Limite de zone
-  Espace Boisé Classé
-  Nouveau Boisé Classé
-  Bande de protection de la lisière des massifs boisés de plus de 100 ha (50m)
-  Emplacement réservé
-  Bande de protection des abords des rûs
-  Alignements bâtis à conserver
-  Bande de constructibilité

Éléments de paysage
L.123-1-5-7° du code de l'urbanisme

-  Murs de clôture structurants
-  Bâti de caractère
-  Arbres remarquables
-  Petit patrimoine
-  Secteurs d'éléments du paysage
-  Secteurs d'éléments du paysage constitués par les mares et leurs abords

Emplacements réservés				
N°	Bénéficiaire	Superficie approchée en m²	Largeur	Destination
1	Commune de Férolles-Attilly	4 925 m²	10 m	Création d'une noue plantée de régulation des eaux pluviales
2	Commune de Férolles-Attilly	2 048 m²	/	Extension du cimetière
3a	Commune de Férolles-Attilly	16 474 m²	6 m	Création de liaisons douces ou aménagement de voirie du bourg vers le nord pour liaison aux équipements publics
3b	Commune de Férolles-Attilly	4 957 m²	6 m	Création de liaisons douces ou aménagement de voirie du bourg vers Lésigny
3c	Commune de Férolles-Attilly	8 202 m²	6 m	Création de liaisons douces ou aménagement de voirie du bourg vers Chevry-Cossigny
3d	Commune de Férolles-Attilly	10 767 m²	6 m	Création de liaisons douces ou aménagement de voirie du bourg vers Servon
3e	Commune de Férolles-Attilly	2 030 m²	6 m	Création de liaisons douces de desserte du Parc du château
4	Commune de Férolles-Attilly	9 376 m²	~25 m	Aménagement de sécurisation de la circulation aux abords de Forcilles
5	Commune de Férolles-Attilly	24 504 m²	~42 m	Continuité de liaisons douces vers Lésigny sur emprise de canalisation de transport de gaz
6	Commune de Férolles-Attilly	1 799 m²	3 m	Elargissement chemin rural
7	Commune de Férolles-Attilly	2 211 m²	9 m	Création liaison douce entre le Clos Prieur et la zone AUb



Département de Seine et Marne
Commune de Férolles-Attilly

Plan Local d'Urbanisme

Zones A : agricoles, voir règlement p.72
Zones N : naturelles, voir règlement p.82
Zones U : urbaines, voir règlement p.7
Zones AU : à urbaniser, voir règlement p.45

DOCUMENT GRAPHIQUE

PIECE 4.a

PLAN DE ZONAGE

Echelle : 1/6000 **Mars 2013**

Commune de Férolles-Attilly	Architectes-Urbanistes: Dutertre & Associé(e)s (mandataire) 9 Chemin du Moulin 77950 Voisnon Tel : 01.64.64.01.74 email : reynes.dutertre@wanadoo.fr
PLU approuvé le : 28 mars 2013	Letellier-Rivière (cotraitant) 52 Rue St Georges 75009 Paris Tel : 01.42.45.38.62 email : rivlet@wanadoo.fr